



CLasse Inversée : le Congrès

1er Congrès Francophone sur la Classe Inversée

1-2-3 Juillet 2016 - Université Paris Diderot



Atelier n°21 : Evaluation des élèves en classe inversée

MINI-CONFERENCE

Isabelle BOUGAULT, Olivier QUINET, Sarah TOUPIN, Logan VINCE

Introduction

L'évaluation est au cœur des pratiques enseignantes. Selon le code de l'éducation, l'évaluation sert à "mesurer la progression de l'acquisition des compétences et des connaissances de chaque élève". Mais évaluer, ce n'est pas que cela. Évaluer, au sens premier du terme, c'est donner de la valeur. Ce n'est pas seulement réaliser un bilan des acquis, mais c'est également donner, trouver des axes d'amélioration et de travail pour faire progresser. En quoi la classe inversée permet-elle de donner de la valeur aux élèves grâce à l'évaluation ? Quelle pratique permet de valoriser, d'aider à faire progresser nos élèves ? Comment sortir de l'évaluation sanction et faire de l'évaluation un vrai outil au service des apprentissages ? Tout en s'appuyant sur des démarches spiralaires et la différenciation. Les 4 interventions ont pour objet de répondre à ces questions et de présenter quelques outils mis en place dans les classes.

Olivier Quinet

Dans la continuité du travail présenté l'année dernière au premier congrès de la classe inversée, je vous propose une présentation très rapide de mes cinq principes d'évaluation, puis la mise en place cette année des ceintures de compétences et le portfolio d'évaluation.

Depuis deux ans, je propose à mes élèves des évaluations reposant sur cinq principes :

- une évaluation tournée vers le futur,
- la bienveillance,
- l'évaluation pour apprendre,
- donner moins aux élèves pour qu'ils en sachent plus,
- et favoriser l'apprentissage en classe.

L'évaluation n'est plus un temps séparé des apprentissages mais en constitue l'une des étapes. Tout d'abord, je prends du temps pour évaluer. En moyenne chaque évaluation dure deux heures.

Prenons l'exemple d'une évaluation autour de la compétence écrire. En amont, les élèves ont eu une heure en classe pour réviser leur cours, faire un quiz formatif et travailler la question de cours sur laquelle ils choisissent d'être évalués. Par ce biais, j'évacue la question des connaissances afin de porter mon regard sur la compétence écrire. Je les invite à utiliser un brouillon pour réviser : carte mentale, nuage de mots, sélection des informations...

Le jour de l'évaluation, nous commençons par définir ensemble les critères de réussite du texte. Les élèves peuvent ainsi être différents d'une classe à une autre. Ils connaissent donc très bien ces critères. Ils vont d'ailleurs être amenés à s'auto-évaluer à l'issue de leur travail. Ils doivent ensuite prendre le portfolio d'évaluation. Ce dernier se compose d'une feuille A3 pliée en 2. Sur la couverture, je note l'ensemble des appréciations de toutes les évaluations. Les élèves ont ainsi la trace de leur progrès, des conseils que je leur ai donnés. A l'intérieur j'ai imprimé les ceintures de compétences que j'utilise « pour écrire et réaliser un exposé » (il est prévu d'ajouter sur la 4ème de couverture « Comprendre et analyser un document »). Ils commencent par lire les anciennes appréciations puis à regarder la ceinture afin de savoir où ils en sont et ce qu'ils doivent faire afin de passer au niveau suivant. Ce temps de préparation étant terminé, l'évaluation peut débuter.

La moitié de la classe va faire le quiz sommatif qui me permet de valider la maîtrise de savoir du ou des chapitres concernés. Ce quiz comportant des textes à trous permet également de revoir les connaissances. Ils sont l'une des étapes du parcours d'apprentissage que je propose à mes élèves.

L'autre moitié de la classe va réaliser son texte. Les élèves doivent impérativement faire un brouillon évalué lui-même sur une échelle critérisée (une ceinture de compétence). Puis ils rédigent leur texte sur une feuille. Pendant tout ce temps, je circule au milieu d'eux et je les aide, notamment pour débloquent le manque de maîtrise des savoirs. Je leur donne par exemple les grands thèmes de la carte mentale, à eux d'amener d'autres connaissances. En cas de blocage complet, je les autorise à prendre le cahier, ou un livre afin de compléter le brouillon avant de rédiger. Il faut deux heures pour mener à bien ce travail.

Avec ce système, tous les élèves rédigent, ce qui est ma première priorité. Aucun échec, pas d'erreurs ni de sanctions. Chaque élève est situé sur l'échelle critérisée et seuls ses progrès sont importants. Et ils l'ont été : c'est la première fois de ma carrière que j'ai une connaissance aussi fine des progrès de mes élèves tout en ayant l'impression de les faire réellement progresser. Les copies vides ont disparu, tous les élèves ont progressé : les meilleurs ont été bien plus loin que ce que j'avais imaginé. En 5ème par exemple, certains sont déjà sur la grille que je donne aux 4ème - 3ème.

L'évaluation formative devient le cœur de ma pratique. Elle est un instrument d'apprentissage, de progrès, un outil de prospective où seuls les progrès des élèves sont importants. Il y a moins de connaissances évaluées, mais j'exige de mes élèves une bien meilleure maîtrise. Les parcours d'apprentissage visent d'ailleurs à la répétition (Parcours présenté dans le cadre de "ma séquence inversée")

En éducation musicale, d'autres contraintes viennent s'ajouter pour les questions d'évaluation :

- un temps contraint (55 minutes par semaine) qui nécessite la mise en place d'outils efficaces
- un nombre d'élèves important : autour de 45
- les productions sont pour la plupart sonores. Se posent alors les problèmes de diffusion, de conservation.

Les trois présentations insistent chacune sur un point particulier de l'évaluation : la gestion d'un temps d'apprentissage différencié, les outils du quotidien, la mémoire des productions,

l'implication des élèves dans la construction des évaluations, mise en place de niveaux d'évaluation.

Isabelle Bougault

Face, d'une part, à l'hétérogénéité des élèves de 6e, et d'autre part, au temps contraint du cours d'éducation musicale, je pratique l'évaluation "à la demande". En fonction d'un premier temps d'évaluation commun, les élèves ont la possibilité d'être évalués sur certaines compétences quand ils se sentent prêts.

L'évaluation dont il est question ici concerne les compétences d'écoute (écouter, comparer, commenter)

Je divise l'année scolaire en cinq séquences, chacune mettant en œuvre des notions musicales bien déterminées. Ces notions de base posent le vocabulaire, en discriminent l'écoute, et amènent à la comparaison ou au commentaire d'œuvres.

J'associe à chaque séquence une œuvre musicale de référence dont les élèves doivent connaître les références, la situation dans le temps et l'espace.

J'évalue 5 capacités, les mêmes à chaque évaluation :

- je connais l'œuvre de référence, sa situation dans le temps et l'espace
- je connais le vocabulaire de la séquence (vocabulaire spécifique)
- je reconnais dans un extrait musical les notions musicales du cours (par exemple un tempo, une famille d'instruments, un changement de nuance ...)
- je sais décrire l'extrait du cours (rédaction de quelques phrases utilisant le vocabulaire de la séquence et des séquences antérieures)
- je sais décrire un extrait inconnu (capacité à transférer le point précédent)

En classe de sixième, les élèves n'arrivent pas tous avec le même vécu musical et les niveaux de compétences sont très hétérogènes. Le principe même d'évaluation en éducation musicale est bien souvent à construire.

Je me suis rendu compte que lors des évaluations écrites collectives, certains élèves n'étaient pas en mesure de montrer leurs capacités à l'instant même où je le demande : indisponibilité intellectuelle, déstabilisation sur la forme de l'évaluation, rythme d'écoute trop rapide ... C'est pourquoi je procède en deux temps.

1er temps, généralement lors de la 5e ou 6e séance : évaluation collective courte. Celle-ci est toujours organisée de la même manière. L'élève en connaît la forme et les attendus (fiche d'objectifs).

2ème temps, à la demande. Les exercices non réussis peuvent être évalués quand un élève le souhaite. Les élèves disposent d'un "sujet" papier et d'une vidéo déposée sur les tablettes numériques qui verbalise les consignes et permet l'écoute d'extraits musicaux. Il est possible de mettre en pause, de réécouter et ainsi d'avancer à son rythme. Des exercices d'entraînement numériques sont proposés sur le site internet du cours, ainsi que sur une même page toutes les œuvres de référence et les capsules de vocabulaire.

Pour découvrir les supports : <http://edmusicale.weebly.com/blog-profs/classe-de-6e-evaluations-a-la-demande>

Sara Toupin

Pour que l'évaluation devienne quelque chose de positif, quitte à inverser, autant aussi inverser l'évaluation avec des évaluations faites par les élèves pour d'autres élèves avec Learning-apps : la mise en place de situations et des niveaux d'évaluation choisis et adaptés pour permettre aux élèves en grande difficulté ou allophones de raccrocher et de produire.

Le temps d'évaluation est un moment douloureux et compliqué pour bon nombre d'élèves de REP+, car c'est les confronter à leurs difficultés; le fonctionnement en classe inversée m'a permis de faire entrer dans les apprentissages davantage d'élèves mais ce temps d'évaluation était encore tendu. Pour permettre à chaque élève lors des évaluations d'avancer à son rythme sur les pratiques d'écoute, j'ai mis en place des questionnaires et des jeux auto-correctifs qui permettent aux élèves, notamment avec le site Learning Apps, d'avancer à leur propre rythme, de voir leur progression et surtout de leur permettre dans un deuxième temps de créer leurs propres évaluations. Car poser les bonnes questions et donner les bonnes réponses n'est pas si évident ! Ce principe, qui n'est pas utilisé à chaque fois, permet aussi de travailler de manière individuelle avec les élèves pour les emmener plus loin. Se mettre à la place du professeur devient un jeu et les oblige à se poser les bonnes questions, quitte à retourner voir la capsule : les élèves deviennent plus exigeants et font preuve de beaucoup d'imagination.

Un deuxième élément de différenciation est la possibilité de passer des niveaux d'évaluation plus ou moins difficiles. Trois niveaux sont possibles : du très accompagné pour les élèves décrocheurs ou allophones, au niveau expert, les élèves pouvant descendre d'un niveau s'ils le souhaitent ou repasser à un autre moment un niveau plus difficile, un peu comme le principe des ceintures. Cela a permis aux élèves qui ne voulaient pas se confronter à leur évaluation d'être forcément en réussite, même minime et de se sentir valorisés pour progresser. De même les experts sont poussés à aller plus loin et à chercher à s'améliorer.

Les évaluations formatives avec Plickers permettent également aux élèves de progresser plus vite et surtout une remédiation immédiate, pas forcément avec moi mais aussi par les pairs.

Avant chaque évaluation, un temps est donné pour que, par deux, ils s'interrogent mutuellement un prof/un élève et inversement.

La diversification des temps et des lieux d'évaluation - à la maison, en classe, par l'élève, le camarade ou le professeur et la différenciation permettent une vision plus positive. Pour certains élèves, quoi qu'il arrive, ils peuvent produire. Pour des élèves allophones ou en décrochage c'est leur permettre d'avoir toute leur place. Les bons élèves qui peuvent développer leur expertise ne sont pas laissés de côté.

Logann Vince

Avec le souhait de viser une évaluation progressive et différenciée, et une évaluation qui soit un outil pour des apprentissages ultérieurs, je teste plusieurs dispositifs que je présenterai dans cette mini-conférence :

- des séquences scénarisées sous forme d'épreuves à valider
- des outils d'évaluation communs enseignant-élèves, utilisés au quotidien dans les séances
- un "bulletin portfolio", pour témoigner des acquis en s'appuyant sur les réalisations effectuées

Biographies

Olivier QUINET : professeur d'histoire-géographie au collège de Montpon.

Isabelle BOUGAULT : professeure d'éducation musicale au collège Jacques Cœur de Lentilly (69).

Sara TOUPIN : professeure d'éducation musicale au collège Alain Fournier (72).

Vince LOGAN : professeur d'éducation musicale au collège de Ploudalmézeau (29).